

Vingtième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 8<sup>e</sup> jour de novembre 1999 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Nicole Devost, Josiane Fabry, Ghislaine Gasper, Michelle Laporte, Thérèse Lasnier, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon-Guay, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauv .

Monsieur le commissaire R jean Bessette se joint   la r union   19 h 47.

Madame et monsieur les commissaires-parents : Cyrille Cliche et Lynda Tessier.

Autres pr sences : Monsieur Pierre Buisson, directeur g n ral;  
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur g n ral adjoint;  
Monsieur Wasfi Daoud, directeur des Services de l'enseignement –  ducation des adultes et Formation professionnelle;  
Monsieur Michel G. Desrochers, secr taire g n ral;  
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources mat rielles;  
Monsieur Richard Laforest, directeur par int rim du Service des ressources humaines;  
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;  
Monsieur Andr  Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;  
Madame Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes;  
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financi res.

Absences : Mesdames et messieurs les commissaires : Monique Bri re, Magda Far s, No l L' cuyer, Claude St.Pierre.

#### **01. OUVERTURE DE LA S ANCE**

Madame la pr sidente, Nicole Mongeon-Guay, ouvre la s ance.

#### **02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

HR 99.11.08  
001

Il est propos  par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopt  avec les modifications suivantes :

- 04.5 Retour sur la rencontre des pr sidentes, pr sidents, directrices g n rales et directeurs g n raux
- 04.6 Centre de plein air l'Estacade : nomination de deux repr sentants
- 04.7 Quinzaine du livre de la Mont r gie
- 12.1 F licitations
- 12.2 Remerciements

#### **ORDRE DU JOUR**

- 01. Pr sences et ouverture de la s ance
- 02. Adoption de l'ordre du jour
- 03. P riode de questions du public
- 04.1 Adoption du proc s-verbal de la r union du Conseil des commissaires du 12 octobre 1999 (document SG 99.11.08-04.1)

- 04.2 Correspondance :
  - De la FCSQ : accusé de réception – position de la Commission scolaire relativement à la place de la religion à l'école
  - De la polyvalente Marcel-Landry : lettre de remerciements
  - Du Conseil d'établissement de l'école Marie-Rivier : invitation à un membre du Conseil des commissaires à participer à une ou plusieurs réunions
  - De madame Magda Farès : carte de remerciements
- 04.3 Demande de révision d'une décision
- 04.4 Sinistre à l'Édifice Honoré-Mercier : choix d'un procureur
- 04.5 Retour sur la rencontre des présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux
- 04.6 Centre de plein air l'Estacade : nomination de deux représentants
- 04.7 Quinzaine du livre de la Montérégie
- 06.1 Rapport de clientèle adulte au 15 octobre 1999 (document EA 99.11.08-06.1)
- 08.1 Démissions
- 08.2 Congés sans traitement
- 08.3 Engagements
- 08.4 Résiliation de contrat
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 29 septembre 1999 (document RF 99.11.08-09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 13 octobre 1999 (document RF 99.11.08-09.2)
- 09.3 Répartition des droits et obligations entre les commissions scolaires des Patriotes et des Hautes-Rivières (document RF 99.11.08-09.3)
- 09.4 Révision de la politique RFP 01 – remboursement des frais de déplacement (document RF 99.11.08-09.4)
- 09.5 Révision du taux d'indemnisation pour le kilométrage
- 09.6 Adoption des états financiers au 30 juin 1999
- 10.1 Ville d'Iberville, aménagement de trottoirs (document RM 99.11.08-10.1)
- 10.2 Adjudication de soumissions :
  - 10.2.1 Équipements informatiques (document RM 99.11.08-10.2.1)
  - 10.2.2 Berlines, transport scolaire (document RM 99.11.08-10.2.2)
- 11. Commissaires-parents
- 12. Autres sujets :
  - 12.1 Félicitations
  - 12.2 Remerciements
- 13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

### 03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Denis Langlois, président du Syndicat du personnel de soutien :

- s'informe si les membres du Conseil des commissaires ont reçu la correspondance du Syndicat du personnel de soutien;
- s'interroge sur la position de la Commission scolaire, au regard des négociations du secteur public;
- sensibilise les membres du Conseil des commissaires sur la problématique de classification et de statut d'emploi des personnels affectés aux services de garde.

Madame Claude Boucher et monsieur Michel Gendron, du comité organisateur de la session de perfectionnement qui s'est tenu à Saint-Jean-sur-Richelieu, les 16 et 17 juin 1999, du Groupe des responsables de la mathématique au secondaire « G.R.M.S. », remettent à la présidente un chèque de 600,00 \$ pour promouvoir les mathématiques au secondaire.

Monsieur Michel Aertz, parent:

- questionne les résultats des états financiers de la Commission scolaire pour l'année 1998-1999;
- s'informe sur les modalités relatives à la gestion des congés sabbatiques à traitement différé.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 12 OCTOBRE 1999 (Document SG 99.11.08-04.1)

HR 99.11.08  
002

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 12 octobre 1999.

Adopté unanimement.

▪ SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 12 octobre 1999.

04.2 CORRESPONDANCE

- De la FCSQ : accusé de réception – position de la Commission scolaire relativement à la place de la religion à l'école.
- De la polyvalente Marcel-Landry : lettre de remerciements pour l'aide monétaire de la Commission scolaire, pour des bourses aux finissants de la polyvalente Marcel-Landry.
- Du Conseil d'établissement de l'école Marie-Rivier : invitation à un des membres du Conseil des commissaires à participer à une ou plusieurs réunions.
- De madame Magda Farès : carte de remerciements pour les sympathies témoignées lors du décès de sa mère.
- De madame Céline Senécal : carte de remerciements pour le souvenir remis lors de la Soirée des retraités.

04.3 DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION

Considérant la demande formulée par les parents de l'élève --VM 18048411 pour une demande de révision de décision de classement;

Considérant que le « Comité de révision d'une décision » a entendu les parties impliquées, le 18 octobre dernier, pour leur permettre de formuler leur point de vue eu égard au classement de l'élève impliqué par cette décision;

HR 99.11.08  
003

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que le « Comité de révision d'une décision » recommande, et ce après mûres réflexions, de maintenir le classement de l'élève --VM 18048411 tel que recommandé par le directeur de l'établissement.

Adopté unanimement.

04.4 SINISTRE À L'ÉDIFICE HONORÉ-MERCIER : CHOIX D'UN PROCUREUR

HR 99.11.08  
004

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate Me Dominique Roy, avocate, pour entreprendre des procédures judiciaires relativement au sinistre survenu à l'Édifice Honoré-Mercier.

Adopté unanimement.

04.5 RETOUR SUR LA RENCONTRE DES PRÉSIDENTES, PRÉSIDENTS, DIRECTRICES GÉNÉRALES ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX

La présidente, madame Nicole Mongeon-Guay, informe les membres du Conseil des commissaires des discussions qui ont eu lieu le 29 octobre dernier, lors des réunions des présidentes, présidents, directrices générales, directeurs généraux et du Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui ont porté sur le transport scolaire.

04.6 CENTRE DE PLEIN AIR L'ESTACADE : NOMINATION DE DEUX REPRÉSENTANTS

HR 99.11.08  
005

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que messieurs Yvon Pineault et Bernard Petit soient les deux représentants de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, pour siéger au Conseil d'administration du Centre de plein air l'Estacade.

Adopté unanimement.

04.7 QUINZAINE DU LIVRE DE LA MONTÉRÉGIE

HR 99.11.08  
006

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que le Conseil des commissaires invite les écoles de la Commission scolaire à participer activement à l'événement « Quinzaine du livre de la Montérégie », qui se tiendra du 14 au 28 avril 2000, de façon à permettre aux élèves de développer leur goût à la lecture.

Adopté unanimement.

06.1 RAPPORT DE CLIENTÈLE ADULTE AU 15 OCTOBRE 1999 (Document EA 99.11.08-06.1)

Monsieur Wasfi Daoud dépose et commente le document « Clientèle adulte au 15 octobre 1999 », pour les secteurs :

- Formation professionnelle
- Formation sur mesure en entreprise
- Formation générale
- Éducation populaire.

Monsieur Daoud rappelle aux membres du Conseil des commissaires que le Mondial des métiers aura lieu du 11 au 14 novembre 1999 inclusivement, à Montréal.

#### 08.1 DÉMISSIONS

HR 99.11.08  
007

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Simon Bérubé, enseignant à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, soit acceptée à compter du 28 octobre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.11.08  
008

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Marc Lange, enseignant à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.11.08  
009

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Jacques Boileau, surveillant d'élèves à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 23 octobre 1999.

Adopté unanimement.

#### 08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « réorientation de carrière »;

Considérant qu'advenant le retour de monsieur Gendron, ce dernier ne détient aucun droit sur le poste actuellement occupé;

Considérant que sous réserve des besoins, une relocalisation pourrait être considérée;

Considérant ces modalités de retour au travail convenues;

HR 99.11.08  
010

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 22 novembre 1999 au 21 novembre 2000 inclusivement, soit accordé à monsieur Louis Gendron, directeur adjoint à l'école Marguerite-Bourgeoys.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « réorientation de carrière »;

HR 99.11.08  
011

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 11 novembre 1999 au 10 novembre 2000 inclusivement, soit accordé à madame Marcelle Larocque-Roy, surveillante d'élèves 10 heures et moins/semaine, à l'école Sacré-Cœur (Saint-Luc).

Adopté unanimement.

Considérant le motif « études »;

HR 99.11.08  
012

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 15 novembre 1999 au 26 mai 2000 inclusivement, soit accordé à madame Madeleine Pichette, surveillante d'élèves 10 heures et moins/semaine, à l'école Notre-Dame-de-Fatima.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « retraite progressive »;

HR 99.11.08  
013

Il est proposé par madame Michelle Laporte :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 27 septembre 1999 au 22 octobre 2001 inclusivement, soit accordé à madame Suzanne Richard, surveillante d'élèves à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Adopté unanimement.

### 08.3 ENGAGEMENTS

HR 99.11.08  
014

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que, suite à l'affichage du poste et sur recommandation du comité de sélection, madame Carole Ruest soit engagée pour un poste régulier de secrétaire d'école (28 heures/semaine), à l'école Curé-Martel, et ce, à compter du 25 octobre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.11.08  
015

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que, suite à l'affichage du poste et sur recommandation du comité de sélection, madame Sophie Lalanne soit engagée pour un poste régulier de secrétaire (21 heures/semaine), à l'école Mgr-Euclide-Théberge, et ce, à compter du 25 octobre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.11.08  
016

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que, suite à l'affichage du poste et sur recommandation du comité de sélection, madame France Leclerc soit engagée pour un poste régulier de secrétaire (21 heures/semaine), à l'école Félix-Gabriel-Marchand, et ce, à compter du 25 octobre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.11.08  
017

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, suite à l'affichage du poste et sur recommandation du comité de sélection, madame Annie Rancourt soit engagée pour un poste régulier d'agente de bureau, classe I, au Service des ressources financières, et ce, à compter du 9 novembre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.11.08  
018

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que, suite à l’affichage du poste et en application de la convention collective S6 en vigueur, madame Josée Dussault soit engagée pour combler un poste régulier de surveillante d’élèves (14,25 heures/semaine), à la polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.11.08  
019

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que, suite à l’affichage du poste et en application de la convention collective S6 en vigueur, madame Denise Mireault soit engagée pour combler un poste régulier de surveillante d’élèves (15 heures/semaine), à la polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.11.08  
020

Il est proposé par madame Michelle Laporte :

Que, suite à l’affichage du poste et sur recommandation du comité de sélection, madame Josiane Nadeau soit engagée pour un poste régulier d’orthopédagogue (23,75 heures/semaine), à l’école Félix-Gabriel-Marchand, et ce, à compter du 9 novembre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.11.08  
021

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que, suite à l’affichage du poste et sur recommandation du comité de sélection, monsieur François Massé soit engagé pour un poste régulier de directeur adjoint à l’école Marguerite-Bourgeois, et ce, à compter du 15 novembre 1999.

Adopté unanimement.

#### 08.4 RÉSILIATION DE CONTRAT

Considérant l’épuisement des bénéfices eu égard aux 104 semaines de l’assurance-salaire (soit, du 21 novembre 1994 au 15 novembre 1996);

Considérant l’épuisement des bénéfices eu égard aux deux années additionnelles de congé sans traitement (soit, du 15 novembre 1996 au 30 juin 1999);

Considérant l’incapacité physique de madame Louise Schmidt à rencontrer les exigences de son poste d’enseignante;

HR 99.11.08  
022

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le contrat d’engagement de madame Louise Schmidt soit résilié sous réserve des dispositions prévues à la convention collective.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 29 SEPTEMBRE 1999 (Document RF 99.11.08-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 29 septembre 1999, pour un montant de 3 713 033,27 \$. Cette liste a été vérifiée par monsieur Cyrille Cliche.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 13 OCTOBRE 1999 (Document RF 99.11.08-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 13 octobre 1999, pour un montant de 2 423 610,48 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Nicole Devost.

09.3 RÉPARTITION DES DROITS ET OBLIGATIONS ENTRE LES COMMISSIONS SCOLAIRES DES PATRIOTES ET DES HAUTES-RIVIÈRES (Document RF 99.11.08-09.3)

Considérant le décret 643-99 émis le 9 juin 1999, décret qui ordonne le détachement du territoire de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste (P) de celui de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et son rattachement à celui de la Commission scolaire des Patriotes, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1999;

Considérant que le protocole original a été en application uniquement pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1998 au 30 juin 1999;

Considérant qu'une grande majorité des élèves du territoire de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste (P) ont fréquenté des écoles de la Commission scolaire des Patriotes durant ladite année;

HR 99.11.08  
023

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

De modifier l'entente originale concernant le territoire de Saint-Jean-Baptiste (P), de façon à ce que la Commission scolaire des Patriotes assume les droits et obligations que la Commission scolaire des Hautes-Rivières devait assumer, pour la période antérieure au 30 juin 1998 et celle postérieure au 30 juin 1999. La Commission scolaire des Hautes-Rivières assumera les droits et obligations découlant de la période du 1<sup>er</sup> juillet 1998 au 30 juin 1999, pour toute dépense non subventionnée par le ministère de l'Éducation.

Et que la présidente et le directeur général soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté unanimement.

09.4 RÉVISION DE LA POLITIQUE RFP 01 – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT (Document RF 99.11.08-09.4)

HR 99.11.08  
024

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que la politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement (RFP 01) soit adoptée.

Adopté unanimement.



09.5 RÉVISION DU TAUX D'INDEMNISATION POUR LE KILOMÉTRAGE

HR 99.11.08  
025

Il est proposé par madame Michelle Laporte :

Que le taux d'indemnisation pour le kilométrage soit maintenu à 0,38 \$ du kilomètre, pour l'année scolaire 1999-2000.

Adopté unanimement.

09.6 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 1999

Considérant que, conformément aux articles 286, 287 et 397 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a donné un avis public en date du 20 octobre 1999;

Considérant que les commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers par la firme de vérificateurs Rocheleau, Labranche et Associés et le directeur du Service des ressources financières, monsieur Robert Vigneault;

HR 99.11.08  
026

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que les états financiers de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, examinés par les vérificateurs comptables, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1998 au 30 juin 1999, soient acceptés tels que présentés.

Adopté unanimement.

10.1 VILLE D'IBERVILLE, AMÉNAGEMENT DE TROTTOIRS (Document RM 99.11.08-10.1)

HR 99.11.08  
027

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De ne pas donner suite à la demande de la Ville d'Iberville pour l'aménagement de trottoirs sur la 14<sup>e</sup> Avenue, à proximité de l'école Sacré-Cœur, de même que sur les avenues Beaugard et Courtemanche, entre les écoles Laflamme et Chabanel.

Adopté unanimement.

10.2 ADJUDICATION DE SOUMISSIONS :

10.2.1 ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES (Document RM 99.11.08-10.2.1)

HR 99.11.08  
028

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que la Commission scolaire accorde aux plus bas soumissionnaires conformes :

- |                            |                                |
|----------------------------|--------------------------------|
| ▪ Informatique D.B.D. Inc. | 57 247,35 \$ (taxes incluses)  |
| ▪ Clara Technologies       | 18 537,62 \$ (taxes incluses)  |
| ▪ Jitec Montréal           | 146 158,84 \$ (taxes incluses) |

les contrats pour la fourniture d'équipements informatiques, pour les écoles mentionnées au document RM 99.11.08-10.2.1.

Adopté unanimement.

### 10.2.2 BERLINES, TRANSPORT SCOLAIRE (Document RM 99.11.08-10.2.2)

HR 99.11.08  
029

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

D'accorder, aux plus bas soumissionnaires conformes, les contrats de transport par berlines, pour l'année scolaire 1999-2000 :

▪ Circuit # 600 Taxi Pro	14 040,00 \$ (taxes en sus)
▪ Circuit # 601 Taxi Pro	10 810,80 \$ (taxes en sus)
▪ Circuit # 602 Taxi Pro	10 800,00 \$ (taxes en sus)
▪ Circuit # 603 Taxi Yogi	8 100,00 \$ (taxes en sus)
▪ Circuit # 604 Taxi Pro	16 200,00 \$ (taxes en sus)
▪ Circuit # 605 Taxi Pro	12 690,00 \$ (taxes en sus)
▪ Circuit # 607 René Vézina	12 735,00 \$ (taxes en sus)
▪ Circuit # 608 Taxi Pro	10 174,50 \$ (taxes en sus)
▪ Circuit # 609 Taxi Yogi	11 475,00 \$ (taxes en sus)
▪ Circuit # 610 Taxi Pro	9 180,00 \$ (taxes en sus)
▪ Circuit # 611 Taxi Yogi	7 191,00 \$ (taxes en sus)
▪ Circuit # 612 Taxi Yogi	5 278,50 \$ (taxes en sus)
▪ Circuit # 613 Taxi Yogi	2 754,00 \$ (taxes en sus)
▪ Circuit # 615 Taxi Yogi	6 770,25 \$ (taxes en sus)
▪ Circuit # 616 Taxi Pro	11 475,00 \$ (taxes en sus)

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer lesdits contrats.

Adopté unanimement.

### 11. COMMISSAIRES-PARENTS

Madame Lynda Tessier informe le Conseil des commissaires que plus de 300 participants ont assisté au colloque organisé par le Comité de parents, le 6 novembre dernier.

Madame Lynda Tessier demande si une réunion du Comité consultatif du transport est prévue pour bientôt. Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles, explique qu'aucune réunion n'est prévue à court terme.

### 12. AUTRES SUJETS :

#### 12.1 FÉLICITATIONS

Madame Nicole Devost demande que des félicitations soient adressées au comité organisateur du colloque du 6 novembre du Comité de parents, pour l'organisation de la journée de même que pour la qualité des animateurs.

#### 12.2 REMERCIEMENTS

Monsieur Pierre Boudreau demande que des remerciements soient adressés à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, et plus particulièrement à monsieur Germain Poissant, pour les travaux de réfection de trottoirs réalisés près de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean).

Madame Nicole Devost demande que des remerciements soient adressés à madame Claude Boucher et à monsieur Michel Gendron, du Groupe des Responsables de la Mathématique au Secondaire.

HR 99.11.08  
030

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement.

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL